

Béthune, octobre 2017

LETTRE AUX PARENTS DE TROISIEME COLLEGE Joliot Curie - AUCHY

Votre enfant est entré en **troisième** cette année. C'est une étape importante de sa scolarité. Vous aurez des décisions d'orientation à prendre avec l'aide de l'équipe éducative.

➤ Des temps forts auront lieu tout au long de l'année :

. Au premier trimestre

- **Novembre** : Une réunion d'information sur les poursuites d'études vous sera proposée.
- **Décembre** : vous rencontrerez les professeurs. Il s'agira de faire un premier bilan du travail scolaire. Votre enfant effectuera également un stage d'observation de **5 jours** en entreprise

. Au second trimestre :

En janvier :

- Vous indiquerez votre (ou vos) **demande(s) provisoire(s)** sur la **fiche de dialogue** remise par le collège (2nde générale et technologique ou spécifique, 2nde professionnelle, 1^{ère} année de CAP). Votre enfant commence à formuler son projet.

En février - mars (dates précises non définies à ce jour) :

- Un **Forum des Formations** sera organisé. Les élèves y rencontreront les intervenants des lycées de secteur.

En mars :

- Lors du deuxième **conseil de classe**, le chef d'établissement et les enseignants étudieront les souhaits émis par les familles et donneront un avis accompagné de conseils. Vous pourrez échanger avec le professeur principal lors de la remise des bulletins.

ATTENTION

- **Certaines filières de formation effectuent leur recrutement très précocement**, avec une **sélection** sur dossier scolaire et entretien de motivation. Il s'agit **habituellement** des **formations professionnelles** en travaux publics, conduite d'engins travaux publics, maintenance des matériels-travaux publics, constructeur en canalisations des travaux publics, constructeur de routes, ouvrages d'art, agent de sécurité, prothésiste dentaire, photographe ; **les secondes sciences et techno du design et des arts appliqués**, techniques de la musique et de la danse ; les sections sportives, les sections binationales et internationales. Si ces sections vous intéressent, n'hésitez pas à contacter rapidement la conseillère d'orientation- psychologue et à vous entretenir avec le Professeur Principal.
- En ce qui concerne les **formations des secteurs agricole et agro-alimentaire**, il est vivement recommandé de prendre directement contact avec les lycées dès le **début du deuxième trimestre**

. Au troisième trimestre :

En mai :

- Vous formulerez votre **demande d'orientation** en complétant la **fiche de dialogue**.
- Vous devrez également remplir le **dossier de demande d'affectation (formations précises demandées et établissements souhaités, par ordre de préférence)**. Ces vœux définitifs seront enregistrés informatiquement par le collège, il ne sera plus possible de revenir sur vos choix.
- Le conseil de classe du troisième trimestre formulera une proposition d'orientation, sur la base de votre demande d'orientation.

Fin juin :

- Vous serez informés de l'**affectation** de votre enfant dans un établissement scolaire. Vous pourrez ensuite l'inscrire dans cet établissement.

Attention : l'affectation de votre enfant **dépend en grande partie de ses résultats scolaires et de ses compétences**. De plus, **certaines sections** sont particulièrement **très demandées** et la **sélection** y est particulièrement **sévère** (CAP Coiffure, Bac Pro Accompagnement, Soin et Services à la Personne, Bac Pro Conduite et services dans le transport routier...) Renseignez-vous ! Enfin, l'affectation en seconde générale et technologique est encore soumise à la **sectorisation** même si dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, la demande d'un lycée hors secteur est possible (en fonction des résultats scolaires, dans la limite des places disponibles et après l'affectation des élèves du secteur).

► Pour vous aider dans vos choix :

- Des informations sur les poursuites d'études après la 3^{ème} seront communiquées à votre enfant lors de séances d'information en classe.
- Les élèves ont à leur disposition une documentation sur les métiers et les formations qu'ils peuvent consulter au CDI.
- Une brochure **ONISEP**, présentant l'ensemble des formations de l'académie, sera distribuée à votre enfant au 2^{ème} trimestre (brochure ONISEP « Après la 3^{ème}, choisir son orientation », Académie de Lille)
- Les lycées professionnels ainsi que les lycées d'enseignement généraux et technologiques organiseront des **journées portes ouvertes**. Les dates seront communiquées par le professeur principal et via l'ENT.
- Les élèves ont la possibilité de passer une journée en **immersion** dans un lycée. La demande sera faite auprès de M. Le Principale.

L'orientation se construit tout au long de l'année : les concertations avec le professeur Principal et la Psychologue de l'Education Nationale (spécialité orientation) sont indispensables.

Mme POUILLE, Psychologue de l'Education Nationale (spécialité orientation), reçoit les élèves et leur famille au collège le JEUDI toute la journée.

Veillez vous rapprocher de Madame CORNIL ou des assistants d'éducation au collège pour prendre un rendez-vous.

Vous pouvez aussi rencontrer des Psychologues de l'Education Nationale (spécialité orientation) au Centre d'Information et d'Orientation de Béthune du lundi après-midi au samedi matin sur rendez-vous (Madame POUILLE y effectue également une permanence tous les mercredis après-midi et assure des jours de permanence pendant les vacances scolaires et certains samedis matins).

A tout moment de l'année, il est également possible de prendre rendez-vous avec le professeur principal.